

N°

ast

arci

235

1

TRAIT D'UNION



Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2023

- 1** ÉDITO
**LE TEMPS
DU NUMÉRIQUE**
- 3** ÉCRITS
**UNE NOUVELLE
DE FLORENCE**
- 5** LANGUE
**ORTHOGRAPHE
RECTIFIÉE:
UN COUP DE
GUEULE INUTILE!**
- 7** SUJET QUI FÂCHE
**DANIÈLE MANESSE:
« L'ÉCRITURE
INCLUSIVE EST
ANNONCIATRICE
D'UNE TYRANNIE »**
- 13** SUJET QUI FÂCHE
**LANGAGE INCLUSIF:
CONTRE LA
« POLICE DU GENRE »**
- 17** SUJET QUI FÂCHE
**À ZÜRICH, LE
LANGAGE INCLUSIF
DE LA POLICE
PASSE MAL**
- 20** LITTÉRATURE
**PRÉSENCE DE
BLAISE CENDRARS**
- 22** IDIOME
**DRÔLES
DE NOMS!**
- 26** IDIOME
**DÉFENSE
DU FRANÇAIS**
- 28** ARCI
**BILLET DE
LA TRÉSORIÈRE**
- 29** ARCI
LES COMPTES
- 30** ZEN
**MOTS
CROISÉS**
- 32** DUR MÉTIER
**QUAND NOTRE
SACERDOCE
FAIT LA UNE DES
JOURNAUX**

LE TEMPS DU NUMÉRIQUE

ÉDITO

L'Arci avance dans les changements de forme, pour alimenter un contenu adapté aux temps qui courent. Nous pensons l'avenir et souffrons de l'adieu progressif au passé, mais il semblerait qu'il s'agisse d'un deuil nécessaire. Un courant d'air nous pousse, avec la force de la bise qui sévit en ce début d'année, à prendre le chemin du numérique.

La flemme a gagné, le poil dans la main s'est transformé en baobab et le vice est poussé à l'extrême. Progrès technologique, aberrations humaines, les logiciels d'aide au langage deviennent des cages dorées pour le cerveau qui va, gentiment, cesser de produire ces mêmes substances naturelles que l'on tente de reproduire en laboratoire, tant elles sont précieuses. Les hormones, la matière grise et tout le reste qui sert à manier le langage.

Agents conversationnels, intelligence artificielle... Aujourd'hui, l'intelligence doit être constituée artificiellement par l'homme qui se fatigue à trouver des moyens de ne pas se fouler. Si les aptitudes cognitives étaient des animaux, ils appartiendraient à ces catégories en voie d'extinction. Produire ou créer, mais de manière assistée. Si ces supports numériques et codés sont le paradis pour les personnes en incapacité de le faire par elles-mêmes, c'est une entrave au développement neurocognitif des enfants jusqu'aux adultes qui travaillent dans des secteurs comme le nôtre. La communication, qu'elle soit textuelle, visuelle, orale, etc., ne sort plus de la tête d'une personne, mais d'une machine. Heureusement, celle-ci est encore programmée par l'humain, qui cherche tellement à limiter les efforts à fournir pour travailler qu'il en devient neuneu.

Cela étant, l'inflation a fait ses preuves et n'a pas remis au goût du jour les matières premières nécessaires au bien



© DR

commun. Entre autres, le papier coûte un bras, les frais d'impression sont à en perdre la tête et la diffusion postale fait qu'on ne se voit plus les mains tant la mise sous pli et les timbres sont chers. Il faut donc trancher.

F-(S)-uite en avant

C'est pourquoi le comité de l'Archi aurait décidé de faire des économies sur l'impression du *TU* et de limiter son bulletin à deux éditions imprimées par année. Nous avons eu une assemblée générale riche à Delémont et nous partions donc du principe que moderniser par le numérique était nécessaire pour s'y retrouver et laisser la place à d'autres choses. C'est aussi ce qui aurait expliqué les économies relatives à la traditionnelle activité pour les accompagnants à l'AG. Nous ne pouvions pas soutenir de telles dépenses sans que les membres s'investissent plus que lors du repas et de l'AG une fois par année. Nous souhaitons réveiller cette association et aller à l'essentiel : comment faire vivre et revaloriser notre métier qui perd de sa crédibilité et que l'on cherche à remplacer par des agents conversationnels comme ChatGPT, que ce soit la version 1, 2 ou 3 ?

Des moulins à vent

Cela dit, malgré toute la bonne volonté de mobiliser ses membres, le comité de l'Archi, à la suite de remarques peu motivantes de la part de certains cotisants qui ont reçu l'invitation à l'assemblée générale de Vevey et en ont relevé les lacunes sans prendre la peine de nous appeler directement, mais en lançant des « coups de griffe » sur l'absence d'ordre du jour, le retard de l'arrivée de la convocation et le i du logo orphelin de son point, a décidé de démissionner en bloc. Certes, tout n'était pas conforme, mais la bienséance aurait voulu qu'un coup de fil permette de se rendre compte du fait que seul celui qui ne fait rien ne se trompe pas. Vous serez donc, chers Arciens, convoqués à une nouvelle AG ultérieurement. Face à des initiatives individuelles de membres cotisant à l'Archi et au manque de soutien de certains autres piliers, nous vous annonçons donc plus explicitement que les postes de président et vice-président, trésorier, secrétaire et rédacteur en chef du *TU* sont à repourvoir. Vous pourrez vous consulter lors de la prochaine AG. La date ne pourra convenir à tout le monde, mais, dès lors que le comité ne s'y présentera pas, je vous souhaite, à tous, un très bon vent !

Merci aux autres pour ces quelques années où votre confiance m'a fait chaud au cœur !

*Monica D'Andrea,
présidente démissionnaire*

UNE NOUVELLE DE FLORENCE

ÉCRITS

Florence Marville Cristin, l'une de nos chères membres, a publié une nouvelle aux Éditions Plaisir de Lire qui fêtent leurs 100 ans. Nous l'avons interrogée sur son travail, en amont de sa participation au Salon du livre de Genève, du 22 au 26 mars.

Qu'est-ce qui t'a poussée à participer au concours d'écriture de nouvelles des Éditions Plaisir de Lire ?

Je consulte régulièrement les sites des maisons d'édition pour m'informer de l'actualité littéraire et c'est par hasard que j'ai vu qu'ils avaient lancé un concours d'écriture à l'occasion de leur centenaire. Puisque j'aime écrire et que le thème, le plaisir de lire, était inspirant, je me suis lancée. Je fais partie des 16 candidats retenus parmi les auteurs des nombreuses nouvelles envoyées, et j'en suis honorée.

De quoi parle ta nouvelle ? De ton plaisir de lire... des romans, des essais ?

Non, je suis plutôt partie du lien intime écrire-lire, et ma nouvelle s'ouvre sur le thème de l'écriture. J'ai pensé à mon père, qui, lorsqu'il faisait référence à mon arrière-grand-mère (née en 1869) qui écrivait, parlait de pleins et de déliés. À l'heure de l'écriture reléguée au « fast writing » par WhatsApp et autres technologies, j'ai pensé avec une certaine nostalgie à cette époque où l'on prenait le temps, où l'on accordait autant d'attention au fond qu'à la forme, où il y avait une dimension esthétique.

Et de là, tu as développé ce lien écriture-lecture ?

Oui, j'ai voulu mettre en avant la lecture épistolaire – ces lettres qui étaient parfois le seul lien entre les êtres en temps de guerre, car ma nouvelle se situe pendant la Première Guerre mondiale. Le plaisir de lire des lettres,

c'est aussi celui de tenir du papier dans ses mains – une forme, une couleur, une odeur parfois. Malheureusement, et même si je ne renie pas les moyens actuels de communication, les lettres sont un mode d'échange en voie d'extinction. Et pourtant, elles jouent aussi parfois le rôle de garant de la mémoire, ce que j'ai abordé succinctement. J'espère en tout cas que ceux qui liront ces quelques pages éprouveront autant de plaisir que j'en ai eu à les écrire.

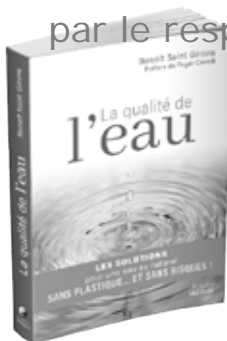
Collectif Plaisir de Lire, *Nouvelles inédites*,
Collection Hors-d'Œuvre, 2023

Propos recueillis par Monica D'Andrea

SOLUTIONS 
BIO



Air, **eau**, ondes, nutrition, mental...
Et si la santé et la vitalité passaient
par le respect des **8 fondamentaux**?



Benoît Saint Girons, auteur et consultant
en solutions écologiques, **en amont des
problèmes!**

- Site : www.solutionsbio.ch
- Mail : bsg@solutionsbio.ch
- Téléphone : 076 532 8838

ORTHOGRAPHE RECTIFIÉE :

LANGUE

un coup de gueule inutile!

Contrairement à une majorité de cantons romands, celui de Vaud ne veut pas de l'orthographe rectifiée. Sa majorité de droite au Parlement demande un moratoire sur cette réforme.

Le canton de Vaud sera-t-il le seul canton romand, à l'exception peut-être de celui de Genève qui ne s'est pas encore prononcé, à ne pas introduire l'orthographe rectifiée dans son programme scolaire 2023 ? Lors de leur séance du 7 février dernier, une majorité de députés de droite a en tout cas fait barrage à l'introduction de ce système destiné à « mettre fin à certaines incohérences graphiques du français et à des hésitations chez l'utilisateur. »

Une orthographe simplifiée

Cette réforme a été validée en France dans les années 1990 déjà sur la base des recommandations du Conseil supérieur de la langue française qui ne l'a pas rendue obligatoire, mais constituant un « changement de la norme officielle ». En Suisse, son introduction est due à la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) après un examen approfondi de la situation chez nos voisins français, belges et québécois. Son but : simplifier l'écriture, uniformiser les règles et éliminer certaines anomalies afin de réconcilier les plus jeunes avec l'orthographe. Exit donc les accents circonflexes, les traits d'union et les tirets des chiffres composés. Désormais, on devra ainsi pouvoir manger des oignons sans « i », pique-niquer sans emporter de trait d'union et se réfugier dans un iglou en laissant tomber son double o final.

Certains milieux littéraires ne souscrivent toutefois pas à ces changements. Ils estiment qu'ils ne sont que le bon vouloir de quelques bureaucrates, indifférents à la sublime



© DR

complexité de la langue française, qui ne s'occupent ainsi qu'à la saccager uniquement pour simplifier la vie des écoliers. Sur l'échiquier politique, la droite s'y oppose aussi, déplorant l'absence de consultation sur le sujet et dénonçant un « projet de bobos » qui fait l'éloge de la simplicité, au détriment de la complexité et de la nuance.

Un sujet sensible

Toucher à la langue française a toujours été un sujet sensible, soumis à controverse entre « traditionalistes » d'un côté et « progressistes » de l'autre. Au gré de l'histoire, les seconds l'ont quasiment toujours emporté sur les premiers. De fait, notre langue a toujours suivi le rythme que chaque siècle lui a imposé.

L'introduction de cette réforme ne concerne que quelque 2000 mots. C'est infime. A peine 0,4 % de ceux qui la composent. Mérite-t-elle dès lors pareille polémique ? Certainement pas ! Ceci d'autant plus que la langue « rectifiée » n'exclura pas l'ancienne. L'orthographe « traditionnelle » restera acceptée. Avant de se prononcer, les députés de droite auraient donc eu fin nez de relire Darwin qui disait : « Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes ni les plus intelligentes, mais bien celles qui s'adaptent aux changements. » Finalement, leur coup de gueule ne sert pas à grand-chose.

Philippe Kottelat, Lausanne-Cités, février 2023

Danièle Manesse :
 « L'ÉCRITURE INCLUSIVE
 est annonciatrice d'une tyrannie »

Le genre grammatical, ce n'est pas le sexe! Danièle Manesse, professeure émérite de sciences du langage à l'université Paris-III Sorbonne Nouvelle, combat de toutes ses forces l'écriture inclusive. Elle répond ici aux tenants de cette typographie militante, en féministe convaincue. Une interview qui fait du bien.

Le Regard Libre. *Les défenseurs de l'écriture inclusive avancent que la langue française est inégalitaire à l'égard des hommes et des femmes. En tant que linguiste, vous validez cette idée?*

Danièle Manesse. Ces personnes se trompent. Ce qui est au cœur de cette affaire, c'est la non-compréhension de ce qu'est le masculin. J'entends : le masculin grammatical. La question fondamentale est la suivante : est-ce que le masculin de la langue est la même chose que le masculin du monde, le sexe des humains ? La réponse est non. Le masculin a pris les fonctions de deux genres latins : le masculin et le neutre. Il se trouve simplement que, en général, les humains sont désignés par des termes qui correspondent à leur sexe. Quelques mots y échappent, on dit par exemple « une » sentinelle pour un homme, mais, dans l'immense majorité des cas, genre grammatical et sexe coïncident. Ce n'est pas le cas avec les autres entités du monde : le fait qu'on dise « une chaise » (et non « un » chaise) ou « un astre » (et non « une astre ») est arbitraire. Ensuite, il y a généralement un mot au masculin et un mot au féminin pour les noms qui désignent des hommes et des femmes : « un livreur, une livreuse », « un Français, une Française », etc. Mais il existe aussi des mots épïcènes, qui ne changent pas au masculin et au féminin : « un artiste, une artiste ». Bref, grammaire et genre sexué, ce n'est pas la même chose.



Danièle Manesse. ©DR

«L'écriture inclusive n'est pas inclusive, pour la simple et bonne raison qu'elle complexifie à outrance l'écriture, et notamment le rapport entre l'écrit et l'oral. C'est un calvaire en plus pour les dyslexiques.» *Danièle Manesse*

Outre les déterminants et les noms, il y a les adjectifs. On tombe là aussi sur cette forme de neutre, qui a la même forme que le masculin : « Pierre et Anne sont beaux. » N'est-ce pas du pain bénit pour ceux qui y voient du machisme partout, y compris dans la langue ?

Le langage, qu'on le veuille ou non, est économique : on ne dit pas « les hommes sont beaux, les femmes sont belles ». On dit : « Les hommes et les femmes sont beaux ». Ce qui permet cette économie, c'est ce qu'on appelle le « genre non marqué ». En français, le masculin est le genre non marqué, de même que le présent est un temps non marqué. Je peux vous dire : « Je vais en Suisse dans trois mois », ou « Hier, je sors de chez moi ». Ce temps est si neutre que, en russe, il ne se dit pas au présent de l'indicatif.

Peu de francophones en sont hélas conscients. L'école ne devrait-elle pas accentuer la pédagogie sur ce sujet, au lieu de seulement faire apprendre par cœur des règles de grammaire ?

Je suis d'accord avec vous. La contrepartie de la dimension économique du langage, c'est en effet son ambiguïté. A fortiori le français, avec ses innombrables monosyllabes. Il n'y a pas de différence à l'oreille entre : « C'est lui qui l'a amené » et « C'est lui qu'il a amené ». Or, si je parle d'une femme, alors je vais le préciser : « C'est lui qui l'a amenée, Catherine. » Le langage donne des solutions pour que nous puissions nous comprendre les uns les autres. Prenons un autre exemple. « Les parents sont venus avec leur fille et leur fils muets. » A l'oral, impossible de faire la différence entre « muet » et « muets ». Alors, si je ne veux parler que du fils, je vais dire : « Les parents sont venus avec leur fille et leur fils, qui est muet. » C'est du moins ainsi que nous procédons comme locuteurs. On a beau essayer de contraindre la langue, elle se dirigera toujours là où elle veut. Les changements dans la langue se font d'abord à l'oral.

Au-delà de cette réalité grammaticale, il y a l'histoire, invoquée par les pro-écriture inclusive. Selon eux, et notamment le Romand Pascal Gyax, la langue française aurait subi une entreprise de masculinisation au XVII^e siècle. Vrai ou faux ?

Faux. Ce sont toujours les mêmes personnes qui sont citées, à commencer par l'abbé Bouhours, en 1675, qui écrit : « Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte. » Bien sûr que les gens de l'époque étaient machistes et qu'ils jouaient avec les mots, mais le mot « noble » a une pertinence grammaticale. Quant à l'accord de proximité, consistant à écrire « Les hommes et les femmes sont contentes » en accordant l'adjectif au nom le plus proche, il n'a jamais été longtemps généralisé, ni même en latin, et il a flotté jusqu'à la fin du XIX^e siècle au moins. En fait, au cœur de cette histoire d'écriture inclusive, il y a beaucoup d'ignorance. N'en déplaise aux avocats du point médian, les grammairiens ne décident pas de la langue : ils l'observent et débattent entre eux sur la règle qu'il faut retenir. Ce qui fait le changement de la langue, c'est l'usage. On verra dans dix ans ce que sera devenue l'écriture inclusive.

Il n'empêche, il est vrai qu'il y a eu des allers-retours sur la question de la visibilité des femmes dans la langue française, non ?

Oui, et cela s'est fait dans la langue orale. C'est absolument vrai que la féminisation de la langue a été freinée au XIX^e siècle. C'est d'abord parce qu'on a interdit aux femmes de faire certains métiers. Cela s'est donc retrouvé dans le lexique, le vocabulaire. La société a évolué. On a besoin de mots pour exprimer les choses. On crée donc les mots dont on a besoin. Le lexique est en rapport avec le monde, le genre non. La grammaire, ce sont des concepts. Or, avec l'écriture inclusive, la grammaire n'est plus la bienvenue, en somme. On est passé du genre grammatical au genre sexué : tout le monde réclame donc ses droits.

J'imagine qu'on doit vous traiter de réac.

C'est le propre de l'entourloupe intellectuelle. Moi-même, je ne suis ni sexiste, ni conservatrice, je suis de tout temps

une militante féministe. Simplement, j'ai des arguments rationnels à opposer à Pascal Gyax. Simone de Beauvoir et George Sand réclamaient la féminisation des mots, mais aucune ne parlait d'écriture inclusive ! En revanche, il y a des luttes fondamentales où il n'y a pas assez de gens mobilisés : le viol, la jeune Mila... Il y a tant de lieux où placer son féminisme.

Imaginons maintenant que l'écriture inclusive soit une bonne idée sur le plan théorique. Est-elle pour autant praticable ?

L'écriture inclusive n'est pas inclusive, pour la simple et bonne raison qu'elle complexifie à outrance l'écriture, et notamment le rapport entre l'écrit et l'oral. C'est un calvaire en plus pour les dyslexiques. Ceux qui pratiquent l'écriture inclusive l'abandonnent au bout de trois lignes. Ils n'en peuvent plus. La seule chose qui résiste parfois jusqu'à la fin de leur texte, c'est le point médian. Or, selon moi, ce point n'obéit pas à la conversion de l'oral à l'écrit. Songez au fait qu'il y a 17 % de lettres silencieuses dans le français : il est donc déjà difficile d'apprendre à lire le français. Le point, lui, a une fonction fondamentale dans la



**« Apprenez que
tou·t·e flatteu·r·se
Vit aux dépens
de cel·ui·le qui l'écoute. »**

LA FONTAINE, *Le·a Corbe·au·ille et le·a Renarde*

© soseducation.org

lecture. Chaque fois qu'on tombe sur un point, on réorganise la signification d'un texte. On sait bien que, en lisant de la poésie sans ponctuation, on n'arrête pas de revenir en arrière pour bien comprendre.

Pour quelle raison pensez-vous que l'écriture inclusive, malgré tout, « prend », du moins dans certains milieux intellectuels et militants ?

Outre l'inculture, la raison doit être de l'ordre de la stratégie politique. En faisant un amalgame entre l'écriture inclusive et la féminisation, on crée une certaine opinion politique favorable à l'écriture inclusive.

En plus, nous parlons de l'écriture, mais il y a aussi le langage.

Eh oui ! Il y a la langue, représentée par une écriture, mais il y a aussi le langage, qui est l'usage de la langue. Je milite pour un usage sain de la langue, pas seulement sur cette question précise de l'écriture inclusive. On devrait se surveiller avec des mots comme « putain » : dans nos familles, on dit tous à nos enfants : « Arrête ! » L'usage de la langue, c'est notamment parler respectueusement aux femmes y compris aux femmes adversaires de l'écriture inclusive. Actuellement, on divise. C'est sur des confusions qu'on crée des querelles imaginaires. Et je suis stupéfaite de l'ignorance des gens – notamment des politiques – qui prennent des décisions allant dans le sens de l'écriture inclusive.

Pourquoi êtes-vous si impliquée dans le combat contre l'écriture inclusive ?

Avant tout, je suis une observatrice de la langue. Mais si je me bagarre tellement pour elle, c'est parce que la langue est à tout le monde ! Il n'y a pas beaucoup de choses que nous avons tous, absolument tous, en commun : la vie, l'air et, dans une large mesure, l'eau. Cela étant dit, pourquoi est-ce que je me bats contre l'écriture inclusive spécifiquement ? Parce qu'elle est annonciatrice d'une tyrannie. Toucher au bien commun, cela fait partie de la tyrannie, qui pourtant prétend défendre la population – ou certains groupes de la société.

Vous êtes une universitaire. Or, c'est avant tout dans le milieu académique justement qu'ont lieu la théorisation et la mise en pratique de l'écriture inclusive. Qu'est-ce que cela dit de l'université ?

Votre question est essentielle. Je fais partie du groupe « Vigilance Universités », où nous relevons toutes les atteintes au droit qui sont faites à l'université. Nous avons reçu des témoignages de jeunes enseignants qui veulent publier des articles, mais qui n'ont pas pu le faire parce que ce n'était pas rédigé en écriture inclusive. Certains étudiants n'osent même pas s'opposer à cette tendance. Il commence à y avoir un flicage de la part des institutions, parce qu'elles-mêmes ont la trouille. Ces institutions ne sont pas représentatives, beaucoup de gens ne voulant plus s'y investir, du fait qu'elles se sont énormément bureaucratisées.

N'est-ce pas un phénomène plus général ?

Si, vous avez raison. Il y a partout un désengagement des gens sérieux, hors idéologie. Le même diagnostic vaut pour la disparition des partis et des syndicats. Aujourd'hui, un étudiant qui se met à hurler peut vous détruire un cours. La violence, c'est quelque chose dont on ne sait pas se défendre, en fait. La violence existe, elle est là. Elle engendre de la peur. Et puis, il faut bien le reconnaître, du conformisme. Nous sommes en plein dedans.

*Propos recueillis par Jonas Follonier
pour Le Regard Libre, mars 2022*

CONTRE LA « POLICE DU GENRE »

Il n'y a pas qu'en Romandie que l'on s'énerve à propos de l'inclusivité de la langue: à Zurich, Susanne Brunner veut interdire à la Ville l'usage du point médian et d'autres signes. Sous la Coupole, l'EPFL est dans le viseur de Therese Schläpfer.

Therese Schläpfer et Susanne Brunner ont plusieurs choses en commun. Elles sont toutes deux Zurichoises et membres de l'UDC. Elles s'étranglent aussi à la vue de points médians. Les politiciennes figurent parmi les opposantes les plus farouches à l'écriture inclusive, sur la scène zurichoise comme nationale.

C'est Susanne Brunner, élue au Parlement communal, qui s'est attaquée à ce qu'elle appelle la « Gender Polizei », la « police du genre ». Elle a lancé une initiative populaire pour obliger les autorités de la plus grande ville de Suisse à utiliser un langage « clair, compréhensible et lisible ». En d'autres termes, à bannir l'usage des formes contractées de mots, comme « président-e-s ». Les caractères spéciaux tels que le tiret ou le point médian sont explicitement interdits par le texte.

Les initiates et initiants ont six mois pour récolter 3000 signatures. À voir s'ils y parviennent dans un bastion de la gauche. Susanne Brunner a réuni à ses côtés des représentants de l'UDC, du Centre et des Vert'libéraux. Un ancien député socialiste a également rejoint le comité. Cela n'occulte pas le fait qu'il s'agit d'une cause chère avant tout au camp bourgeois.

Outre-Sarine, c'est l'astérisque qui cristallise le mécontentement. En allemand, son usage permet d'englober

non seulement les hommes et les femmes, mais aussi les personnes non binaires, c'est-à-dire celles qui ne se reconnaissent ni dans le sexe masculin ni dans le sexe féminin. En juin dernier, l'administration zurichoise a commencé à en faire usage dans ses communiqués et publications. On peut ainsi y voir la mention de « Zürcher*innen ».

Pour ses défenseurs, l'écriture inclusive permet de rendre la langue plus égalitaire. Pour Susanne Brunner, ils font fausse route. D'abord parce que le masculin générique « n'exclut personne. Les femmes, les hommes, les personnes trans, tous sont inclus », estime-t-elle dans la NZZ. Non seulement le langage ne peut pas contribuer à plus d'égalité, mais, au contraire, il est source de division, estime-t-elle. Et de déclarer : « Le camp rose-Vert abuse de la langue comme instrument pour une guerre des sexes. »

La croisade de la Zurichoise contre l'écriture inclusive remonte à 2019. Le parlement de la ville avait alors jugé irrecevable une de ses interventions n'utilisant que le genre masculin. L'UDC avait refusé de reformuler l'objet et finalement obtenu gain de cause. L'affaire avait fait grand bruit.

Au front à Berne

C'est une autre polémique qui est à l'origine de l'engagement de la conseillère nationale Therese Schläpfer sur le sujet à Berne. En juin dernier, la Haute École de sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a publié un guide de formulation inclusive et non discriminatoire à l'intention du corps enseignant et des étudiants. Il s'agit de recommandations, mais les professeurs peuvent les prendre en compte dans la notation si cela a été communiqué aux élèves.

De quoi faire sortir de ses gonds la Zurichoise. Elle fustige une démarche « politique » et appelle le législateur à intervenir. Signée par une vingtaine d'élus UDC et déposée en septembre dernier, son initiative parlementaire demande d'interdire aux écoles polytechniques fédérales et aux instituts de recherche « d'imposer un langage inclusif ».



« Les écoles polytechniques financées par la Confédération doivent se concentrer sur l'enseignement de leurs matières au lieu d'infantiliser leurs étudiants en multipliant les prescriptions « inclusives » ou même abaisser leurs notes pour ne pas avoir respecté celles-ci et les détourner ainsi de l'essentiel, qui est de se former », développe-t-elle.

Directement visée, l'EPFL a mis en place l'an dernier un projet « d'implémentation du langage inclusif » destiné à faire de la langue un « outil de communication qui inclut tous les genres et leur offre la même visibilité ». Il s'adresse au corps professoral et à la communauté estudiantine.

« Nous prenons la question au sérieux. Mais ce sont des lignes directrices et non pas des obligations. En aucun cas celles-ci ne peuvent être prises en compte pour noter les travaux », affirme Emmanuel Barraud, du service de presse.

Gabriel Sassoon, in 24 heures du 24 novembre 2022

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

À Zurich, le langage inclusif DE LA POLICE PASSE MAL

SUJET QUI FÂCHE

Deux tiers de la population zurichoise rejettent l'usage de caractères spéciaux dans les communications officielles.

En ville de Zurich, le langage inclusif, en particulier les formes contenant des caractères spéciaux, a beau susciter des résistances, il gagne en importance. Quand la police recherche des témoins, elle ne lance pas un appel aux « Zeugen » mais aux « Zeug*innen ».

Selon un sondage représentatif paru ce vendredi dans la *NZZ*, ce type de formulation ferait mal aux yeux d'une majeure partie de la population zurichoise. Plus des deux tiers des personnes interrogées désapprouvent le recours à ce genre de signes typographiques dans les communications officielles.

C'est l'institut *gfs.bern* qui a mené l'étude auprès d'un échantillon de plus de 2500 participants. Dans le détail, 54 % ont affirmé ne pas du tout être d'accord avec cette manière de communiquer de la Municipalité ; 16 % ne le sont « plutôt pas ». Un résultat net qui pose la question : les autorités font-elles fausse route ?

Dans la plus grande ville de Suisse, comme ailleurs en Suisse alémanique, c'est avant tout l'étoile de genre – ou l'astérisque – qui alimente débats et polémiques. En juin dernier, Zurich a établi de nouvelles lignes directrices consacrant son utilisation par ses services. En allemand, le « Genderstern » équivaut au « x » en français : il a pour but de marquer la diversité des genres.

Quand les autorités ou les forces de l'ordre font référence à la population, elles écrivent désormais « Zürcher*innen »,



© DR

afin d'inclure non seulement les hommes et les femmes, mais aussi les personnes trans et non binaires, c'est-à-dire celles qui ne s'identifient à aucun des deux genres.

Cette pratique tranche avec celle de la Confédération. La Chancellerie a décidé de proscrire l'usage de caractères spéciaux dans les textes officiels, en allemand comme en français. Ces formes d'écriture « alternatives » posent des problèmes de lisibilité ou « s'apparentent à un manifeste politique », a-t-elle notamment justifié. À la place, elle recommande un langage inclusif s'appuyant sur des termes épicènes ou collectifs, comme « le personnel » ou « le corps étudiant ».

Contactée, la Ville défend son approche. Elle affirme recevoir un nombre limité de retours négatifs depuis l'entrée en vigueur de ces consignes. Nadine Markwalder, porte-parole, attribue notamment cela au fait « que les signes typographiques pour un langage trans-inclusif sont entrés dans notre quotidien ». Elle cite les systèmes d'exploitation iPhone ou les communications d'entreprises telles que Migros, Swisscom ou les chips Zweifel.

Clivage politique et de genre

Selon le sondage commandé par la NZZ, c'est avant tout à droite que la pratique dérange. Dans les rangs UDC et

PLR, l'usage de l'étoile de genre et d'autres signes typographiques ne récolte l'approbation que de respectivement 3 % et 7 % des sondés. À l'autre bout de l'échiquier politique, les sympathisants de la Liste alternative (64 %) et les Verts (61 %) se disent les plus favorables. Un décalage se manifeste également en fonction du genre. Les hommes se montrent plus critiques. Ils ne sont que 20 % à approuver cette écriture, contre 33 % de femmes.

Ces résultats, l'UDC Susanne Brunner les accueille avec enthousiasme. « J'ai toujours été convaincue que cette pratique dérange la plupart des gens », réagit-elle. L'élue au parlement de la Ville est connue sur la scène nationale pour son opposition au congé paternité. À Zurich, elle fait de la lutte contre « la police du genre » son principal cheval de bataille. Elle vient de lancer une initiative populaire pour obliger les autorités de la plus grande ville de Suisse à utiliser un langage « clair, compréhensible et lisible ». Les caractères spéciaux se trouveraient interdits en cas d'acceptation.

Pourquoi tant de haine ?

À l'Université de Fribourg, Pascal Gyax n'est pas surpris par ce vent de contestation, qui ne se limite de loin pas à Zurich. Mais comment l'expliquer ? Le psycholinguiste s'est penché sur le sujet dans le cadre de ses recherches. Les causes sont multiples. « La désapprobation est souvent liée au conservatisme. Mais elle peut aussi être le fait de personnes qui estiment que nous vivons déjà un monde juste. » Ces dernières ne jugeraient ainsi pas nécessaire d'agir sur le langage pour viser davantage d'égalité.

S'agissant spécifiquement de l'étoile de genre, le spécialiste affirme que les critiques peuvent aussi témoigner d'une opposition pure et simple à la non-binarité.

Gabriel Sassoon, in 24 heures du 24 janvier 2023

PRÉSENCE DE BLAISE CENDRARS

En 1995, l'occasion m'avait été donnée de voir l'exposition «Blaise Cendrars», à Paris. C'était au Centre culturel suisse, rue des Francs-Bourgeois. Ce matin-là, j'étais le premier visiteur. Et, dans des locaux momentanément déserts, Miriam Cendrars (1919-2018), fille du poète, était venue me serrer la main. C'est elle qui avait présidé à cette présentation de haute qualité. Aujourd'hui, je regrette amèrement de m'être contenté de cette rencontre furtive, de n'avoir pas saisi l'occasion de m'entretenir profondément avec elle.

Il faut préciser que mon intérêt pour l'œuvre de Blaise Cendrars, né Frédéric Louis Sauser, à La Chaux-de-Fonds en 1887, remonte loin... Le directeur de l'École romande des arts graphiques, à Lausanne, Bernard Sauser (1917-1994), apparenté au poète, s'était plu à consulter et à m'emprunter divers ouvrages de l'auteur de *Bourlinguer*, dont quelques livres rares et épuisés chez l'éditeur. Un exemplaire de la *Revue neuchâteloise* (N° 89, hiver 1979-80) l'avait également particulièrement intéressé. Il avait été rédigé par Hughes Richard et était intitulé *Sauser avant Cendrars*. À une occasion, la Commission fédérale d'apprentissage pour l'imprimerie m'avait convoqué à Sigriswil pour une séance de travail de trois jours. Celui qui était aussi le fondateur de l'Archi (Association romande des correcteurs et correctrices d'imprimerie) ne s'était pas fait faute, alors, de me rappeler que Cendrars et lui-même étaient originaires de cette commune (à vocation touristique) de l'Oberland bernois...

C'est l'indication de la récente sortie de presse du livre *Un an dans la forêt*, de l'académicien François Sureau, qui m'a incité à reprendre ce sujet... Car, resté sur ma faim après la



© Roger-Viollet/AFP, 1953

lecture de ladite publication, j'ai relu plusieurs textes relatifs à Cendrars et consulté, notamment, ses *Inédits secrets*, ouvrage paru en 1990, au Club français du livre.

À propos des *Pâques à New York*, Cendrars avait précisé, en 1950, lors d'entretiens radiophoniques avec Michel Manoll : « J'ai trouvé un imprimeur, un anarchiste, qui possédait une petite presse clandestine, installée dans une caisse de piano, aux Buttes-Chaumont, rue Botzaris, villa des Boers. Je travaillais avec lui pour gagner quatre sous sur les frais d'édition. J'ai profité de l'occasion pour faire mon apprentissage de typographe. C'est moi qui ai composé plus de la moitié du texte. »

Dans le même esprit, après avoir affirmé qu'il se droguait à l'encre d'imprimerie, il avait ajouté : « ... Armé du composeur, je corrigeais les coquilles que cet idiot de François la Berlué composait exprès pour authentifier ses tirages (c'est ainsi qu'il composa *J'ai tuè*, avec un accent grave, et que j'en laissai tirer trois exemplaires fautifs, qui valent aujourd'hui leur poids d'or!) ».

Roger Chatelain, in *Le Jura libre* du 24 février 2023

DRÔLES DE NOMS!

Qui ne s'est pas esclaffé un jour, au cours d'un voyage au doux pays de France, à la vue d'un panneau portant un nom de commune insolite, comme *Velu*, *Terre-Clapier*, *Vaux-en-Pré* ou *Soizy-aux-Bois*? Que l'on ne s'étonne pas, dès lors, de découvrir, dans le carnet de route du bien nommé Ulysse Duchemin – marcheur émérite et original –, une ribambelle de toponymes cocasses!

C'est l'histoire d'un vagabond insouciant qui a décidé un jour de visiter à pied ce pays hexagonal que l'on dit peuplé de descendants de Gaulois querelleurs. Divers personnages célèbres ont publié des ouvrages narrant leurs pérégrinations, les uns marchant du nord au sud, les autres d'est en ouest, certains longeant les frontières géographiques au plus près, ou suivant scrupuleusement les traces d'illustres prédécesseurs comme Rimbaud, Stendhal, Stevenson ou Napoléon, ou encore cheminant pieusement sur les routes des pèlerins de Compostelle... Ce vagabond-là a voulu innover : il a tracé un itinéraire totalement tortueux, guidé par une amusante découverte ; au hasard de ses lectures, il a repéré des noms de localités fort cocasses. Lui qui a toujours pensé que ce siècle manquait singulièrement de fantaisie, il va donner l'exemple en étant le premier randonneur toponymique.

Devant la profusion de noms burlesques répertoriés, un instant perplexe, il estima intéressant de commencer par chercher le chemin qui mène à *Villeperdue* ; s'il le trouvait facilement, ce serait un encouragement pour la suite de son parcours erratique...

Après une brève errance, enthousiasmé par le beau temps et se sentant tout guilleret, il choisit de passer par *Plaisir*

et Azur. Deux jours plus tard, l'orage menaçant, il se dit qu'il serait de circonstance de s'orienter vers *Tonnerre* et *Éclaires* avant d'aller vérifier si les averses tombant sur *Clairegoutte* sauraient rafraîchir un marcheur en sueur.

En passant par *Sainte-Vertu* et *Jouy*

Peu enclin à la piété et à la ferveur religieuse, il pensa spirituel de faire retraite à *Athée*, savourant d'avance les crochets qu'il prévoyait de faire ensuite par *Saint-Amand-sur-Fion*, *Saint-Plaisir*, *Sainte-Verge*, *Sainte-Vertu*, *Saint-Jean-des-Baisants*. Il est bien connu, se dit-il in petto, qu'il nous arrive à tous, dans l'existence, de ne plus savoir à quel saint se vouer... Prudent, il éviterait de passer par *Le Cercueil* et par *La Tombe*, mais visiterait sûrement *Bény*, *Cierges* et *Priez*, sait-on jamais, si tout ce que l'on raconte sur le Très-Haut avait un fond de vérité... Un rien superstitieux, il évita *Sept-Sorts*, *Angoisse* et *Bourdon*. Certains noms portent malheur, que l'on se souvienne de la tragédie du barrage de *Malpasset*, au-dessus de *Fréjus*, en 1959, ou des maisons submergées à *La Faute-sur-Mer* lors du passage de la tempête *Xynthia* en 2010...

Il se réjouit alors à l'idée de faire une longue halte à *Joyeuse*, paisible petite cité ardéchoise, puis à *Jouy*, à *Bulle*,



à *Siest* et à *Bonrepos*, toutes ces localités évoquant de délicieuses méridiennes réparatrices.

En bon Méridional, le valeureux marcheur sait qu'il vaut mieux se reposer avant que la fatigue ne survienne... « Tout doucement le matin, et pas trop vite le soir », selon un air connu !

Fuir Groslay et Trécon

Reprenant la route quelques semaines plus tard, il s'avisa alors d'éviter diverses bourgades aux noms susceptibles de lui attirer quelques désagréments : *Aigre*, *Andouillé*, *Benet*, *Bidon*, *Bosc-Bordel*, *Boulot*, *Bouzillé*, *Cerbere*, *Cessaies*, *Chaudebonne*, *Groslay*, *Gueux*, *La Baffe*, *La Porcherie*, *La Tronche*, *Les Gras*, *Moisy*, *Les Sauvages*, *Mouchard*, *Oust*, *Longcochon*, *Pas-de-Jeu*, *Pleure*, *Trécon*, *Vatan*, *Vengeons*, *Verrue*, *Villechétive*. Il se demanda si ces noms insolites et peu ragoûtants pouvaient déteindre sur le sort des malheureux habitants de ces communes.

Gardant en mémoire les préceptes de sa bonne éducation, il jugea qu'il serait fort inconvenant de s'approcher de villages ou lieux-dits paraissant mal famés car affublés de patronymes malsonnants, comme *Arnac-La-Poste*, *Berck*, *Branlette*, *Glandage*, *Bresles*, *Saligos*, *Le Tap-Cul*, *La Trique*, *Condom*, *Deux-Verges*, *Tricqueville*, *Bezons*, *Corps-Nuds*, *Froidcul*, *Bourré*, *Beuvry*, *La Conne*, *Sallepisse*, *Pisseloup*, *Viols-Le-Fort*, *Les Lèches*, *Montcuq*, *Néant*, *Crotenev*, *Duranus*, *Mariol*, *Saint-Jean-de-Cuculles*, *Cocumont*, *Chilleurs-aux-Bois*...

Ce serait assurément bien davantage plaisant de passer par *Bellebrune*, *Baby*, *Bibiche*, *Bizou*, *Bombon*, *Grâces*, *Laglorieuse*, *Lagrâce-Dieu*, *Marans*, *Marquise*, *Montrésor*, *Sorbets* ou bien par *Beauregard*, *Beausoleil*, *Bonnefoi*, *Chance*, *Charmes*, *Confort*, *Doux*, *Le Doulieu*, *Le Reposoir*, *La Ville-aux-Dames*, *Monnaie*, *Portejoie*, *Suzette*.

Et, pour aller faire trempette ou « prendre les eaux » à l'instar de la bonne société des siècles précédents, il aura l'embarras du choix ; entre *Bains-les-Bains*, *Chaudes-Aigues*, *Eaux-Bonnes*, *Fontaine-La-Rivière*, *La Flotte*, *Ondefontaine*, *Ondes*, *Rivière-des-Pluies*, *Septfontaines*, *Saint-Benoît-des-Ondes*.

Par *Saint-Genou* et *Saint-Plantaire* ?

Une longue marche peut provoquer tendinites ou divers soucis articulaires, aussi notre courageux randonneur fera un détour pour éviter *Talon*, *Tendon*, *Taillepied* et *Tirepied*, n'étant pas sûr qu'invoquer ces saints méconus veillant sur les communes de *Saint-Genou* et *Saint-Plantaire* suffirait à guérir rapidement ses maux. Il opterait, le cas échéant, pour la bonne ville de *Soulages*.

Le printemps venu, il irait flâner par des chemins buissonniers menant à *Champfleur*, *Fleurville*, *Fleury*, *Les Rosiers*, *Mauves-sur-Loire*, *Perceneige* ou autres localités floricoles.

* * *

On l'aura deviné, Ulysse Duchemin est un personnage fictif. En revanche, les noms de localités indiquées en italique dans le récit de ses pérégrinations sont authentiques, dûment répertoriées par les services postaux français. Même si la tendance est au regroupement de communes et si des esprits chagrins et rationnels préfèrent spécifier les coordonnées GPS pour fixer un lieu de rendez-vous, espérons que toutes ces joyeuses bizarreries toponymiques inscrites dans le terroir au fil des siècles subsisteront longtemps sur les cartes topographiques et les panneaux indicateurs...

Patricia Philipps

Sources :

Code postal français, La Poste, 1989.

www.communes-aux-noms-burlesques.com

DÉFENSE DU FRANÇAIS



© DR

Fiches concoctées par Romaine Jean

Tracances, n. f. pl.

Voilà une tendance née de la pandémie et qui fait son chemin. Les *tracances* nous viennent du Canada et sont une contraction des mots travail et vacances. Le néologisme désigne la pratique qui consiste à travailler sur ses lieux de vacances. Les *tracances* écorchent un peu l'oreille et, surtout, brouillent les pistes entre vie privée et vie professionnelle. Mais à chacune ou chacun de juger.

Sources : Wikipédia

Billevesée, n. f.

On imprime dans les journaux mille *billevesées* tous les jours, disait Prosper Mérimée, au XIX^e siècle déjà. Le mot vient de l'ancien français *billevese* (cornemuse), se décomposant en beille (boyau) et vesé (ventru). Il s'agit de parole vide de sens, d'idée creuse, de baliverne, de sornette.

Source : *Le Petit Robert*

Enjoindre, v. trans. ind.

Le verbe est difficile à maîtriser ! On dit Pierre *enjoint* à Paul de venir. On lui *a enjoint de* quitter le pays. *Enjoindre* se construit avec un complément d'objet indirect et doit être introduit par une préposition : « à », « de ». On entend et lit pourtant souvent l'expression, incorrecte, « enjoindre quelqu'un ». L'Académie française nous rappelle également la règle suivante : quand le complément d'un verbe transitif indirect est un nom, il est généralement introduit par la préposition à, mais, si on substitue un pronom à ce nom, la préposition disparaît. On dira donc « Il lui *enjoint de* venir ».

Source : Larousse, *Le Figaro*

«La langue française s'affaïsse et je pense que cela signifie aussi un avachissement de la nation française.» *Alain Finkielkraut, essayiste et philosophe*

Uxoricide, n. m.

Les chiffres des violences domestiques sont, hélas, toujours effrayants. La langue française a longtemps utilisé le terme *uxoricide*, du latin *uxor* (épouse) et *-cide*, de *caedere* (couper, tuer), pour désigner le meurtre d'une épouse ou d'une compagne. Le terme a progressivement disparu au profit de *féminicide*, inventé par la sociologue américaine Diana E. H. Russell. Le meurtre d'un mari s'appelle un *mariticide*.

Source : Wikipédia

Rhinocérîte, n. f.

«La *rhinocérîte* maoïste a provoqué des dizaines de millions de morts.» Le terme *rhinocérîte* a été imaginé par Eugène Ionesco et utilisé pour sa pièce de théâtre *Rhinocéros* en 1959. Il est dérivé de *rhinocéros*, auquel le génial dramaturge a rajouté le suffixe *-ite*, pour désigner une maladie très contagieuse, qui rend les gens insensibles à autrui. Les dictateurs en souffrent souvent. On peut le constater en suivant l'actualité. La *rhinocérîte* peut être assimilée à une forme de folie.

Source : *La langue française*

Sinistroyre, adj.

Qui tourne, qui incline vers la gauche. L'adjectif vient du latin *sinister* (gauche) et *-gyre*. On utilise généralement ce terme *sinistroyre* pour évoquer une écriture inclinée vers la gauche.

BILLET DE LA TRÉSORIÈRE

La flambée du prix du papier, qui a plus que doublé en un an, et la hausse des tarifs postaux n'auront pas épargné les médias écrits ni l'ArCI en 2022, qui a enregistré un déficit de 604 fr. 05.

L'assemblée 2023 du 25 mars 2023 à Vevey, organisée par Monica D'Andrea, a dû être reportée pour cause de « vice de procédure ». On aurait dû y parler de parutions futures du *TU*, et soulever certains points d'ordre statutaire. Nous en reconvoquerons une dans les meilleurs délais.

Nous avons recruté un nouveau membre en 2022, nous souhaitons la bienvenue à Norbert Tornare!

Nous avons enregistré les décès de Lise Baillod, Chantal Demierre, Daniel Favre, Raymond Joly et Guido Maternini.

Ayant reçu de nombreux courriers en retour en raison de changements d'adresse, nous vous saurions gré de bien vouloir nous annoncer au plus tôt tout nouveau lieu de résidence. L'ArCI ne détient malheureusement pas les ressources nécessaires pour retrouver les adresses des personnes qui ont déménagé. Merci d'avance!

Nous vous signalons que les Éditions AST ont pris en charge les frais de composition du *Trait d'Union* et les coûts du site internet arci.ch, largement utilisé pour les commandes du *Guide du typographe*, appartenant à l'AST et distribué pour l'instant par Diffusion Ouverture.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer le subside annuel de 2000 francs offert par la CMID, coopérative d'entraide des employés de l'imprimerie de Lausanne, qui a permis de compenser une partie des pertes de l'impression du *TU*.

Nous vous rappelons le montant des cotisations :

– Membres actifs	60 francs	– Membres sympathisants	35 francs
– Membres honoraires	à définir à l'AG	– Membres ArCI + AST	35 francs
– Membres au chômage	30 francs	– Membres retraités	Pas tenus à
– Membres en fin de droit	libre, à bien plaisir		l'obligation de cotiser

Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de cette cotisation dans le délai statutaire du 31 mai 2023. Un bulletin de versement vous sera adressé dans le courant du mois d'avril 2023.

Votre comité essaie d'améliorer les comptes en contrôlant systématiquement les dépenses.

Wabern, le 6 mars 2023

Nadine Jasinski, trésorière

LES COMPTES

ARCI

Comptes et bilan 2022

<i>Rubrique</i>	<i>Comptes 2022</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Budget 2023</i>
Cotisations	7369.36	6888.00	7500.00
Publicité <i>TU</i>	550.00	400.00	450.00
Subvention CMID	2000.00	2000.00	1000.00
Total recettes	9919.36	9288.00	8950.00
Assemblée générale	637.35	300.00	500.00
Impression et expédition du <i>TU</i>	7729.05	7018.10	3500.00
Envois des cotisations	528.15	524.00	500.00
Frais de rappel (cotisations 2022)	260.00	0.00	100.00
Frais de comité	759.70	230.00	700.00
Vérification des comptes	265.20	0.00	100.00
Cadeaux membres honoraires	0.00	54.90	100.00
Frais généraux	0.00	0.00	0.00
Site internet	0.00	0.00	2000.00
Frais CCP et banque/Postfinance	343.96	462.70	300.00
Total dépenses	10523.41	8589.70	7800.00
Perte d'exercice/Bénéfice	-604.05	698.30	1150.00

Comptes de résultat 2022

Recettes	9919.36
Dépenses	10 523.41
Perte de l'exercice	-604.05

Bilan au 31 décembre 2022

<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	0.00	Capital au 31.12.2022	15 685.80
Compte chèque postal	15 081.75	Perte 2022	- 604.05
UBS	0.00		
	15081.75		15081.75

Horizontal

1. Pour ainsi dire.
2. Dépassé – Tissu de coton.
3. D'un beau vert – Note obsolète.
4. Américain – Homme politique indien.
5. Antipathie – Riches ornements.
6. Étonné vivement.
7. Largeur d'étoffe – Un étranger – Effet de balle.
8. Fortement charpenté – Fête ou prénom – Élever phonétiquement.
9. Apparaît – Tailler en menus morceaux.
10. Tour de Sardaigne – Majesté.
11. Suffixe productif en chimie – Possessif – Musée new-yorkais (abrégié).
12. Musique aux paroles scandées – Trotte chinoise – Diktat.

Vertical

1. Crachoter.
2. Estomac de ruminant – Gourmand dans la Bible.
3. Troubles de la coordination – Solution de sucre dans l'eau.
4. Fruit exotique.
5. Persan actuel – Produit capillaire.
6. Imperméable.
7. Pronom – Femelles de palmipèdes.
8. Scabreuses – Or symbolique.
9. Aspect extérieur – Pronom.
10. Article étranger – Exclamation ! Capitale sud-américaine.
11. Mères adoptives.
12. Costumes de petit rat – Abat les éléments qui dépassent.

ERRATUM

Dans la rubrique « Mots croisés » du TU 234, nous avons malencontreusement publié deux fois la même grille de solutions du N° 233, une fois vierge et une fois remplie, l'une sous l'autre. La grille vierge ne correspondait donc pas aux définitions des mots croisés du N° 234. Tout le monde n'y a vu que du feu, à commencer par moi-même. Nos plus plates excuses pour ce gros bourdon à nos lecteurs et à notre verbicruciste préférée, Éliane Duriaux, qui fait un magnifique travail.

Les cruciverbistes qui se sont aperçus du problème m'ont écrit et ont immédiatement reçu la bonne grille par retour de courriel.

Olivier Bloesch, responsable du Trait d'Union

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2				■		■	■					
3										■		
4						■	■					
5									■			
6		■								■		■
7			■				■					
8					■					■		
9					■							
10								■				
11		■				■			■			
12				■			■					

Solution du N° 234

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	R	T	I	C	A	L	I	T	E	S
2	E	M	U	T	■	A	N	E	M	O	N	E
3	N	E	■	C	D	D	■	G	A	G	E	■
4	T	R	I	■	L	O	■	I	M	O	L	A
5	R	I	N	G	A	R	D	S	■	■	A	G
6	I	T	T	E	N	■	E	L	A	M	■	R
7	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	S	E
8	O	■	E	T	R	O	I	T	■	S	A	S
9	T	I	P	I	■	U	S	I	N	A	I	S
10	E	T	I	Q	U	E	■	V	I	I	■	E
11	N	O	D	U	L	E	■	E	A	N	E	S
12	T	U	E	E	S	■	E	S	S	E	N	■

Quand notre sacerdoce FAIT LA UNE DES JOURNAUX

Notre collègue de *La Liberté* a eu droit a un petit bout de une pour raconter ses meilleures trouvailles.

Plage de vie

Une année sous de bons hospices

Quand le métier de correcteur est évoqué, les gens pensent souvent en premier lieu à des erreurs qu'ils ont repérées et qui avaient malheureusement échappé à notre attention. C'est naturel : puisque seule la version finale du texte est publiée, le lecteur n'est pas informé du fait que nous sommes intervenus lorsque nous l'avons fait. Et c'est dommage, sans doute, parce que cela vous fait manquer des formules mémorables. Vous n'avez pas lu, par exemple, dans ce titre de une, qu'une idée avait été « couronnée d'insuccès ». Ni cet entrefilet selon lequel « on ne traite pas des lois, mais de l'esprit des lois ». Vous n'avez pas lu qu'à ce moment de la séance l'un des individus présents « s'est levé comme un seul homme ». Non plus que les artistes associés à un projet dont il était question « réaliseront une œuvre chacun, avec la participation d'enfants qui seront mises aux enchères à 14 h ». Et si l'on remonte à quelques années, l'une de mes préférées a toujours été la fois où quelqu'un avait tenu à remettre « l'église au milieu du virage »...

LJN



DECEMBRE 1949

N° 1

le citoyen ENCHAÎNÉ

par l'étatisation des conditions de travail

Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs
Sortie du numéro 236 fin juin 2023

MEMBRES DU COMITÉ

Présidente

Monica D'Andrea
Chemin du Boisy 34
1004 Lausanne
+41 76 339 89 09
monicadandrea@sunrise.ch

Trésorière

Nadine Jasinski
Bächtelenweg 19
3084 Wabern
+41 79 271 34 29
nadine.jasinski@icloud.com

Vice-présidence

*Julie Robert-Charrue, qui devait être élue à l'AG de Vevey, mais qui est déjà démissionnaire, comme tout le comité.
Julie a déjà abattu un travail important, cependant.*

Secrétaire aux verbaux

Michel Viredaz
Chemin de la Rosière 8bis
1012 Lausanne
+41 21 728 67 38
michel.viredaz@bluewin.ch

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 236/2-2023

Lundi 15 mai 2023

N° 237/3-2023

Lundi 14 août 2023

N° 238/4-2023

Lundi 13 novembre 2023

N° 239/1-2024

Lundi 12 février 2024

Adresse de courriel

pour l'envoi des articles:
olivier.bloesch@bluewin.ch

Tarifs publicité

par parution (noir-blanc)

Une page: 100 francs

Demi-page: 50 francs

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Olivier Bloesch
olivier.bloesch@bluewin.ch

Design graphique

Nordsix

Préresse

Chantal Moraz

Impression et expédition

IRG Sàrl
En Budron H20, 1052 Le Mont

Tirage 260 exemplaires

TURNER

The Sun is God

En collaboration avec la Tate



Joseph Mallord William Turner, Sur le chemin du bal (San Martino), exposée en 1846, huile sur toile, 61,6 x 92,4 cm, accepté par la nation dans le cadre du legs Turner 1856, photo: Tate

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

3 mars – 25 juin 2023
Tous les jours de 10 h à 18 h

Suisse